

Le Forum patients

2017

« Une chaîne est aussi solide que son maillon le plus faible », c'est par cet adage que le Prof. Dominique Arlettaz, président du conseil d'administration de l'Hôpital du Valais, a introduit le «Forum Patients» du 31 mai 2017 entre l'Hôpital du Valais et les associations de patients et de proches.

La matinée a permis d'aborder la thématique des pratiques collaboratives, et de poser quelques réflexions sur la complexité de construire ensemble le soin, avec tous les acteurs concernés: patient, proches, hôpital et partenaires du réseau socio-sanitaire valaisan. Le Prof. Dominique Arlettaz a ainsi transmis sa volonté de travailler à renforcer le maillon de l'Hôpital du Valais, mais également de travailler les collaborations avec les différents autres maillons de la chaîne de soins. Différentes activités de gestion interne (gestion des flux, gestion de filières) ont pu être présentées afin d'illustrer comment s'organisent les professionnels pour donner une place au patient.

L'association des Proches Aidants Valais, par son président Julien Dubuis et Madame Géraldine Delasoie, membre du comité, ont présenté les difficultés liées au statut de proches aidants. Ils ont par ailleurs questionné l'hôpital sur la place du proche aidant dans les systèmes de santé: comment se qualifier de proche aidant à l'arrivée de la personne aidée à l'hôpital? Comment démontrer l'importance de son rôle? Comment le proche aidant sera-t-il perçu par les équipes de soins? Que doit-il faire pour se sentir reconnu, considéré et valorisé?

La matinée du « Forum Patients » du 15 novembre 2017 a ensuite permis d'aborder les différentes voies de recours disponibles dans le canton pour les patients et les professionnels de la santé. Différentes organisations d'écoute, de conseil, de surveillance et d'orientation ont ainsi pu être présentées et faire valoir leur complémentarité : l'Espace d'Ecoute de l'HVS, les médiateurs de la santé publique, la Commission de Surveillance de Professions de la Santé, le Service des Affaires Juridiques et Ethiques, l'Association de Défense des Patients domiciliés en Valais.

La dernière présentation concernait le nouveau rôle d'ombudsman de la santé et des institutions sociales, en fonction depuis le 1er janvier 2018. A l'intention des patients, du personnel des institutions, dont les lanceurs d'alerte souhaitant rester anonymes, l'ombudsman devra, entre autres, informer sur les différentes procédures possibles en orientant vers l'interlocuteur jugé adéquat, et faire des recommandations au Département de la santé dans une démarche de progrès.